



Tirez avantage de la hausse du prix des denrées alimentaires !

✓ **Opportunité**

- L'énorme accroissement de la population, surtout dans les pays à fort potentiel de croissance économique
- Un niveau de vie plus élevé et des modifications enregistrées dans les habitudes alimentaires (davantage de produits laitiers et de viande)
- Les changements climatiques et la pénurie d'eau et de terres agricole exploitables
- La forte baisse des réserves et trop peu d'investissements dans le secteur agricole

Conséquence : pénurie de produits alimentaires & hausse du prix des denrées alimentaires

✓ **Qualité**

Le KBC-Life MI Security Food prices - 3 est une assurance placement de la branche 23 dont le rendement est lié à l'évolution d'un panier de 6 matières premières agricoles, à savoir le cacao, le café, le sucre, le blé, le maïs et le soja.

✓ **Rendement**

100% de l'éventuelle hausse du panier à l'échéance finale. La hausse de chaque matière première est prise en considération à concurrence de 50% au maximum (*)

✓ **Protection du capital**

Votre capital de départ est **protégé à 100%** à l'échéance finale (avant déduction des frais).

(*)rendement actuariel: 14,13%, avant déduction des taxes et frais. Ce rendement n'est pas garanti.



Le KBC-Life MI Security Food Prices - 3 est un fonds d'investissement interne de KBC Assurances lié à l'assurance placement KBC-Life Multinvest (branche 23)

Souscription	Du 4 février 2008 jusqu' au 29 février 2008, sauf clôture anticipée
Date limite de versement	7 mars 2008 sur le compte de KBC Assurances
Date finale / Durée	31 mars 2011 / 3 ans et 1 mois
Frais d'entrée	3% par versement, déduits du montant de souscription
Frais de sortie	En cas de rachat avant la date finale: 1 %, A la date finale: aucun
Frais de gestion	Max 0,2% par mois (n' a pas d' influence sur l' objectif de placement et est déjà réglé dans la valeur d'inventaire)
Rendement	La compagnie d'assurances n'offre aucune garantie de rendement pour les produits de la branche 23. Les prévisions en matière de rendement et/ou l'éventuelle protection du capital sont précisées dans les objectifs de placement du fonds. La valeur du fonds peut varier dans le temps. Le risque financier qui y est lié est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
Valeur d'inventaire	Valeur d'inventaire initiale: 1000 EUR. Déterminée deux fois par mois, soit le 16 et le dernier jour de chaque mois. La première fois le 16 avril 2008.
Classe/Profil de risque	III /Défensive
Cours de départ m.p. Cours final m.p. Valeur finale m.p.	la moyenne du cours de la matière première des 10 premiers jours d'évaluation à partir du 12/03/08 (jour inclus) la moyenne du cours de la matière première des 10 premiers jours d' évaluation de mars 2011 la valeur la plus basse d'une part le cours final de la matière première et d'autre part 150 % du cours de départ de la matière première.
Valeur de départ panier Valeur finale panier	valeur du panier sur base de la moyenne pondérée du cours de départ des matières premières dans le panier valeur du panier sur base de la moyenne pondérée de la valeur finale des matières premières dans le panier.
Code ISIN	BE0948059788

Composition panier:

Matière première	Pondération initiale
Cacao	19%
Café	12%
Maïs	12%
Soja	19%
Sucre	19%
Blé	19%

KBC-Life Multinvest est une assurance-vie de la branche 23, dont le rendement est lié à des fonds de placement

Souscription	Continue, par versement attribué à un ou plusieurs fonds pendant leur période de souscription. Versement initial: minimum 2500 EUR, minimum 1250 EUR par fonds. Versements supplémentaires: minimum 1250 EUR par fonds. Vous choisissez vous-même le nombre de fonds et la division de vos versements entre les fonds choisis.
Changement de fonds	L'investisseur peut à tout moment transférer la réserve constituée dans un ou plusieurs fonds vers un ou plusieurs d'autres fonds proposés à ce moment dans le cadre du KBC-Life Multinvest. Vous payez chaque fois la somme des frais de sortie et des frais d'entrée des fonds en question.
Demande de paiements	La réserve constituée reste disponible en permanence. A tout moment, vous pouvez demander le paiement de la totalité ou d'une partie de la réserve de 1 ou plusieurs fonds. Minimum 1250 EUR par demande; un montant minimum de 1250 EUR doit rester placé.
Garanties complémentaires	Moyennant le versement des primes applicables, vous pouvez ajouter des garanties complémentaires à votre contrat. Un tableau présent-tant les taux de prime pour la couverture du risque décès peut être obtenu gratuitement auprès des intermédiaires KBC. La réserve, versée en cas de décès au bénéficiaire de votre choix, peut être complétée. En cas de décès: jusqu'à un capital déterminé (7425 EUR au minimum), par un capital ou pourcentage déterminé (1250 EUR au minimum). En cas de décès à la suite d'un accident: paiement supplémentaire correspondant à une ou deux fois le capital décès
Fiscalité	Vous payez une taxe d'assurance de 1.1% sur les versements effectués. Vous ne payez pas de précompte mobilier, sauf en cas de rachat du contrat au cours des 8 premières années.

Cette fiche commerciale ne peut en aucun cas être considérée comme un conseil de placement. Cette fiche produit est un résumé du règlement de gestion. Seul le texte intégral du règlement de gestion a une valeur juridique et peut être obtenu gratuitement auprès des intermédiaires KBC. Des informations complémentaires sont disponibles dans votre agence bancaire KBC et sur le site internet www.kbc.be/assurancesetplacements. Vous y trouverez la fiche d'information financière, le prospectus, les fiches de fonds mises à jour mensuellement et tout autre information utile. Vous pouvez également contacter les collaborateurs du KBC Fund-Phone

